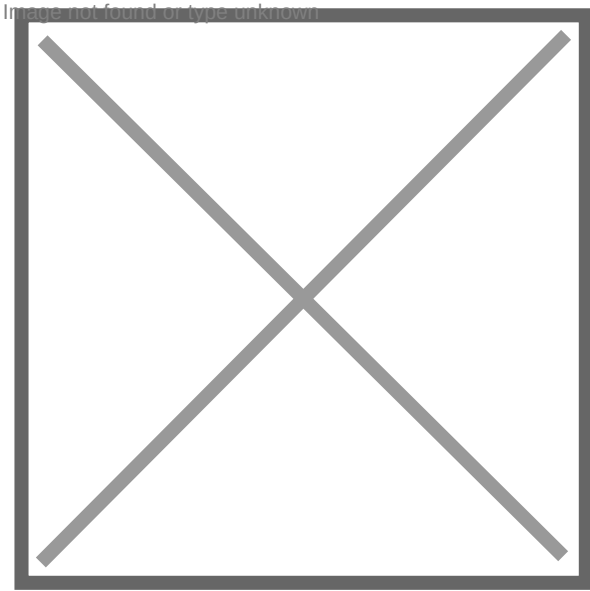




Création d'une série à destination du web et de la télévision

Par **Laureen**, le **17/06/2009** à **19:30**

Bonjour,rrnrnje souhaiterais avec mon équipe creer une série destiné au web et à la télévision dans un second temps. On utiliseras plusieurs plateformes internet. J' ai organisé un casting avec des comédiens qui savent que ca ne sera pas rémunéré, maintenant je voudrais savoir est-ce que je dois leur faire signer un contrat et quel type de contrat ? Dois-je avoir recours à un avocat ? Je voudrais également connaître les démarches de propriété intellectuelle, pour me protéger intégralement tant au niveau du concept, des acteurs que des diffusions web.rnrnJe vous remercie beaucoup.rnrnLaureen